



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Second tour des élections législatives de 2022

Besançon, le 19 juin 2022

Taux de participation à 17 heures

À 17h00, le taux de participation pour le département du Doubs au second tour des élections législatives de 2022 s'élève à 35,02 %.

Pour rappel, en 2017, ce taux était de 37,25 % à la même heure.

**Cabinet du préfet
Bureau de la Représentation et de la
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70
Mél : pref-communication@doubs.gouv.fr